Acte Certifié exécutoire

Envoi: 06/04/2010

Réception par le Prefet : 06/04/2010

Publication: 03/04/2010

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS

et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2010-5-8-7 **Séance du** jeudi 1^{er} avril 2010





Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

PROGRAMME E758 LANGUE ET CULTURE REGIONALES AIDE A LA SAUVEGARDE DES PARLERS ROMANS DU HAUT-RHIN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2009/5-8/3 du 9 décembre 2009 relative au BP 2010 «Programme Langue et Culture Régionales»
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue à l'Association d'Education Populaire de Valdieu-Lutran une subvention de 460 € pour sa revue en parler roman.
- précise que cette dépense sera prélevée sur le programme E758, imputation 0-65-28-6574-2657-311.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions